

Réf: Dossier N° 103135

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AQUILAS AGRO INDUSTRIE » en abrégé « 2AI »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 7èTcrh
VERS LE TERRAIN D'ANGRE, Lot 375T, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/04/2022, et enregistrés au CEPICI le 14/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AQUILAS AGRO INDUSTRIE » en
abrégé « 2AI »

Objet : La production d'huile de palme et d'huile de palmiste, l'exploitation des plantations agricoles, l'importation, la distribution, le transport, l'exportation et la commercialisation de tous produits phytosanitaires et de matériels agricoles. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 7èTcrh VERS LE TERRAIN D'ANGRE, Lot 375T, Ilot 2

Dirigeant(s) : M KOUASSI KOUADIO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02441 du 04/05/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18943/GTCA/RC/2022 du 04/05/2022

